

Fondation de la faune : 40 ans d'actions au Bas-Saint-Laurent !

Québec, le 1^{er} octobre 2024 – Créée en juin 1984 par le gouvernement du Québec pour faire l'acquisition de milieux humides le long du Saint-Laurent, la [Fondation de la faune du Québec](#) célèbre 40 années d'actions pour la faune. Ayant pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat, la Fondation fournit de l'aide financière ou technique à des projets de protection, d'aménagement et de mise en valeur de la faune et de son habitat.

Par son action, la Fondation favorise la protection et la restauration d'habitats fauniques, le maintien d'habitats de qualité pour la faune, la protection et la réhabilitation d'espèces menacées ou vulnérables et le développement d'un réseau d'aires protégées au Québec. Son action contribue au maintien de la biodiversité du Québec.

Au fil des ans, la Fondation a soutenu plus de 6 300 projets de conservation et d'aménagements d'habitats fauniques, représentant un investissement de plus de 125 M\$ pour la faune. Parmi ces projets, près de 900 avaient une portée provinciale pour un investissement de près de 24 M\$.

Un soutien important pour le Bas-Saint-Laurent

« La Fondation joue un rôle d'effet levier important dans toutes les régions du Québec. Son soutien à des projets engendrent des investissements supplémentaires de la part de partenaires locaux. Au cours de ses 40 ans, la Fondation a investi près de 8 M\$ pour la réalisation de 453 projets dans la région du Bas-Saint-Laurent. Des projets dont la valeur réelle est de près de 12 M\$. Ça montre bien l'implication des gens du milieu dans la réalisation des projets », mentionne Jean-Claude D'Amours, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec

Des exemples de projets marquants

Région reconnue pour sa proximité avec le fleuve et où l'on retrouve une multitude de lacs, de cours d'eau et de forêts, il n'est pas étonnant que les projets financés au Bas-Saint-Laurent visaient principalement les milieux aquatiques (43 %) et les milieux terrestres (33 %). Ainsi, les principales espèces fauniques touchées par les projets sont l'omble de fontaine (30 %), le saumon atlantique (13 %) et le cerf de Virginie (15 %).

Parmi les projets financés au cours des années, notons celui de la Corporation de gestion de la pêche sportive de la Rivière Mitis qui a fabriqué et installé une barrière de rétention du saumon en aval du barrage d'Hydro-Québec de la rivière Mitis, ainsi que le projet de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean Inc. qui a aménagé des frayères à touladis au lac Témiscouata.

Il y a également le projet d'aménagement de milieux humides dans le bassin de captation de la prise d'eau potable de la municipalité de Sainte-Luce réalisé par Agro-Futur Matane pour favoriser la conservation des oiseaux. Puis le projet de protection des sites de ponte de tortues des bois réalisé par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.

Pour plus d'informations sur la Fondation et sur ses 40 ans, consulter :

- [Site Internet](#);
- [Page Internet](#) dédiée aux 40 ans et présentant plusieurs vidéos relatant son histoire, son action, des exemples de projets soutenus, etc.;
- [Cahier spécial](#) des 40 ans de la Fondation.

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca